

# Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association pour la restauration et la protection écologique du lac Carré (ARPEC)

Tenue le 28 mai 2023, 9h30

Salle Bellevue, Mont-Blanc

Étaient présents (membres du CA) :

Françoise Forget, membre du CA et présidente

Nicole Ouellette, membre du CA

André Lambert, membre du CA

Jackline Williams, membre du CA

Était absent (membre du CA) : Serge Corriveau

Étaient aussi présents : Serge Dalterio, Gilles Allard, Francine Dauphin, Léon Lavigne, Claude Boire Lavigne, Daniel Millette, John Hellman, Lise Courteau, Sylvain Legal, Denise Roose.

## 1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE 9h35

La présidente Françoise Forget souhaite la bienvenue et remercie les participants pour leur présence. Mme Forget présente le déroulement de la rencontre.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

## 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 MAI 2022

Une correction est apportée à l'item 9, il faut remplacer Serge Lambert par André Lambert, mille excuses à M. Lambert.

Adoption à l'unanimité

#### 4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENCE

Mme Forget fait état des activités du conseil d'administration au cours de la dernière année.

Une rencontre virtuelle et une rencontre en présentielle ont été tenues pour les membres du CA. Ces rencontres ont été plutôt informelles que décisionnelles. Les sujets abordés ont été : rapport sur l'état du myriophylle, pamphlet d'information aux utilisateurs du lacs, hébergement court terme, RAL, membership, état financier et autres.

#### 5. RAPPORT FINANCIER 1<sup>er</sup> mai au 30 avril 2023

Mme Forget présente les états financiers de l'Association. Un solde dans l'encaisse au 30 avril 2023 de 1 116,99\$.

Mme Forget explique les discussions avec Caisses Desjardins concernant les frais bancaires importants. Les échanges avec Caisse Desjardins ne sont pas personnalisés et ne facilitent pas les pistes de solution pour réduire les frais.

Les membres du CA continuent à discuter avec les Caisses Desjardins et envisagent de contacter d'autres institutions bancaires pour trouver d'autres forfaits plus avantageux en regard des activités de l'Association.

Une pensée pour André Levert qui a donné beaucoup de temps à l'ARPEC.

Adoption à l'unanimité

#### 6. MYRIOPHYLLE / RAPPORT DE RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

Le lac Carré est évalué à chaque année. Le lac se porte bien, selon les conclusions de la municipalité.

Pour les membres, il semble qu'il demeure une détérioration constante autant concernant le myriophylle, la qualité et la clarté de l'eau.

Les membres soulignent que la seule plage publique de la municipalité est la plage du lac Carré et la municipalité devrait s'impliquer davantage dans sa protection et sa préservation.

Des échanges se poursuivent et tous-toutes reconnaissent qu'il n'y a pas qu'une seule solution et la responsabilité est partagée entre les propriétaires riverains, la municipalité et les utilisateurs pour mettre de l'avant des actions.

Certains membres dans l'assemblée soulèvent l'importance de l'adhésion et de l'implication des riverains ainsi que des utilisateurs du lac Carré pour mettre en place des solutions pérennes et facilement implantables

#### 7. RÉUNION AVEC LE REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES LACS (RAL) , TENUE LE SAMEDI 22 AVRIL 2023

Le RAL est une organisation active qui regroupe l'ensemble des associations de lacs dans la municipalité Mont-Blanc. Une rencontre annuelle est tenue pour échanger et tenter de trouver des solutions à des problèmes communs aux lacs.

#### 8. ACTIONS POSSIBLES POUR L'ÉTÉ 2023

La présidente invite les membres de l'assemblée à s'exprimer sur leurs préoccupations concernant la restauration et la conservation du lac.

- Mettre en place une contribution pour les résidents limitrophes et non limitrophe du Lac Carré;
- Préoccupation pour toutes les nouvelles constructions autour du lac;
- Production d'un petit pamphlet (une feuille) pour renseigner les gens sur les bonnes et les utilisations d'usager pour la protection et la conservation;
- Affichage sur la plage pour le lavage de bateaux;
- Sensibilisation des riverains, créer un intérêt pour relancer les activités de l'ARPEC;
- Installation de bouées pour signaler la présence du myriophylle et éviter la circulation de pédalo, paddleboard et autres;
- Une formation pour être en mesure d'identifier les différents types d'algues dans le lac, démontrer que le lac est un organisme vivant.;
- Projet pilote pour la pose de toile afin d'étouffer les espèces myriophylles à l'exemple d'autres lacs ;
- Projet de recherche sur le myriophylle en collaboration avec des universités et autres organisations pour connaître les meilleures pratiques.

Des informations sont données sur une organisation nommée RAPPEL : Coopérative offrant de services professionnels pour l'accompagnement dans différentes problématiques touchant les lacs notamment sur le myriophylle. Les membres sont accord pour explorer une adhésion à cette organisation.

Des informations sont données sur la réglementation adoptée par la municipalité sur les hébergements court terme.

## 9. FORMATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Forget précise que selon les règlements généraux, il peut y avoir jusqu'à sept administrateurs. Actuellement, il y a cinq administrateurs, elle invite les intéressés à manifester leur intérêt.

Mme Lise Courteau propose M. Sylvain Legal. Celui-ci accepte et aucune autre candidature n'est proposée.

M. Sylvain est élu par acclamation pour siéger au sein du CA. Bienvenue à M. Legal.

Pour l'année 2023-2024, le CA de l'ARPEC est composé de :

Françoise Forget, André Lambert, Sylvain Legal, Nicole Ouellette et Jackline Williams.

Les membres du CA délibéreront ultérieurement sur leur titre d'officier au sein du conseil d'administration.

## 10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET VARIA

Intervention de M. Boire-Lavigne précisait le fonctionnement, les limites et les avantages du Speece cone;

Proposition que chaque riverain contribue à l'Association afin de réactiver et renforcer l'Association. Une somme de 20\$ est jugée acceptable par les membres de l'assemblée. L'ensemble des participants adhère à cette proposition.

Des échanges se poursuivent sur une activité à organiser pour la relance de l'ARPEC, sur la production et la distribution d'un feuillet informatif pour la préservation du lac, sur le membership « extra » riverains, sur les bassins de sédimentation aux entrées d'eau du lac notamment le plus important sur la rue Tour du lac.

## 11. FIN DE L'AGA ET CLÔTURE à 11h15

Les membres présents désirent chaleureusement remercier Françoise Forget et Nicole Ouellette pour leur implication au sein de l'Association et d'avoir soutenu à elles seules l'Association au cours des deux dernières années.